

# La Gazette en Yvelines

## BUCHELAY

7 ans de prison pour  
l'homme qui a failli tuer  
plusieurs de ses voisins

Faits divers page 9

## Comment le territoire lutte-t-il contre la désindustrialisation ?

### Dossier page 2

Après Stellantis qui ne produira plus de voitures, c'est le site mantevillois de Safran qui serait sur le point de fermer à l'horizon 2030. Depuis de nombreuses années, la Vallée de Seine est touchée par la désindustrialisation. Quelles sont les causes mais surtout, quels leviers disposent les pouvoirs publics pour renverser la vapeur ?



Actu page 4

## CHANTELOUP-LES-VIGNES

Un nouvel espace de stockage pour le Relais Val de Seine

## VALLEE DE SEINE

On connaît (enfin) la date d'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie **Page 4**

## MANTES-LA-JOLIE

Nouvel affaissement de chaussée en ville **Page 6**

## TRIEL-SUR-SEINE

Logements sociaux rue Paul Doumer : le maire consulte les habitants **Page 8**

## POISSY

Il défigure le visage d'un homme avec des ciseaux **Page 9**

## FOOTBALL

Coupe du monde : où voir les matchs des Bleus dans les Yvelines ? **Page 10**

## ANDRESY

Sculptures en l'Île fait son retour pour une 28<sup>ème</sup> édition **Page 12**

## VERNEUIL-SUR-SEINE

Le comité régional de la Fédération Française de Jeu Vidéo pose ses manettes dans la commune

Actu page 7



Actu page 8

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

Cette pâtisserie yvelinoise réputée lance sa boulangerie



Culture page 12

## POISSY

Concerts, spectacles... Quels sont les temps forts de la nouvelle saison du théâtre ?



Vous êtes  
**entrepreneur, commerçant, artisan**  
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

► **Faites appel à nous !**

[pub@lagazette-yvelines.fr](mailto:pub@lagazette-yvelines.fr)

VALLEE DE SEINE

# Comment le territoire lutte-t-il contre la désindustrialisation ?

AURELIEN BAYARD

En avril dernier, les salariés de Safran Electronics & Defense (SED) du site de Mantes-la-Ville tombent des nues. La direction centrale annonce lors du Comité Social et Economique Central (CSEC) le transfert de toutes les activités à horizon 2029, « cela nous a fait un vrai pincement au cœur » lâche un représentant du personnel syndiqué chez Force Ouvrière. En effet, cinq ans auparavant, le syndicat avait accepté de signer un accord « plutôt défavorable », notamment avec une réduction des jours de RTT, mais avec « une garantie d'emploi jusqu'en 2025 ».

Malgré cette rogne des acquis sociaux, les opérateurs se donnent corps et âme, sacrifiant week-end et jours fériés afin de s'assurer que la société spécialisée dans l'aéronautique puisse livrer ses pièces en temps et en heure. Résultat : le carnet de commande grossit – il est actuellement de 6 milliards d'euros pour SED, 30 milliards pour l'intégralité du groupe – et le nombre d'employés sur le site passe de 200 en 2024 à 500, tout contrat confondu.

Pour FO, la première alerte date de l'année dernière, lorsque Safran a acquis les activités d'actionnement et de commandes de vol de Collins Aerospace. « On avait posé la question à Franck Saudo (directeur de Safran Electronics & Defense, Ndlr), se souvient le membre de FO. Il nous assurait qu'il n'y aurait aucun impact sur les sites en France car ce sont deux activités distinctes. Nous sommes dans l'électrique et eux [Collins Aerospace] dans l'hydraulique. »

Finalement, le transfert de l'activité devrait bien commencer fin 2027 et être totalement effectif en 2030. Une partie devrait rester en France. 270 salariés s'en irait à Saint-Marcel (Eure) et 30 à Saint-Ouen l'Aumône (Val-d'Oise), tous sur la base du volontariat. Cependant, une autre partie va être délocalisée en Angleterre ou dans des pays low-cost comme le Maroc. D'après le syndicat, « 112 collègues seraient sans solution », une situation qui a poussé plusieurs

employés à manifester le 28 mai devant le site mantevillois.

La direction a donc promis « O loupé » d'après le syndicaliste. Elle a aussi justifié ce déménagement. SED compte faire de l'usine euroise un centre d'excellence avec des investissements à hauteur de 25 millions. Force Ouvrière reste circonspect, « il fallait déjà convaincre certains travailleurs de venir à Mantes-la-Ville, alors dans l'Eure loin de tout », et regrette ce choix car d'autres opportunités existaient auparavant : « Il y avait eu un projet de s'installer à côté de Safran Helicopter Engines à Buchelay en 2024 car il disposait d'un terrain qui leur appartenait. »

Cette situation a fortement courroucé le député de la 8<sup>ème</sup> circonscription des Yvelines, Benjamin Lucas. « Il faut que l'État tape sur la table » s'emporte l'élu qui s'étonne de voir une entreprise réalisant « d'énormes bénéfices » agir de la sorte. Face à la multiplication des plans de sauvegarde de l'emploi (PSE), il avait été nommé rapport d'une commission d'enquête sur ce sujet. D'après lui, le Gouvernement n'utilise pas tous les leviers dont il a sa disposition. « Il pourrait saisir les aides qu'il donne par milliard ou les conditionner au maintien de l'emploi » détaille le co-coordonnateur national de Génération.s.

## « Rééquilibrer le rapport de force les salariés et direction »

Il souhaiterait également modifier la loi afin de « rééquilibrer le rapport de force entre les salariés et leur direction ». Par exemple, depuis la loi El Khomri, votée sous la présidence de François Hollande (2012-2017), les barèmes prud'hommaux sont plafonnés. « Les directions peuvent donc planifier les licenciements même s'ils ne sont pas justifiés » s'exaspère l'élu. Dans ses conclusions se trouvait également l'idée d'une « démocratie économique ». Des salariés seraient ainsi intégrés dans les choix stratégiques des groupes. « Ceux sont les meilleurs experts de leur secteur, assure Benjamin Lucas. J'ai pu voir

cela en Allemagne et dans 90% des cas, ils [les salariés] avaient pointé les bons sous-investissements. »

La principale cause de cette désindustrialisation est la concurrence internationale. « La direction nous annonce que la compétitivité va être rude à cause des Chinois, des Américains et même des Turcs qui commencent à s'y mettre » explique le syndicaliste de Force Ouvrière. « La concurrence est sur nos métiers historiques » ajoute Éric Haan, directeur de l'usine Stellantis de Poissy, qui refuse de parler de « désindustrialisation » mais plutôt de « réindustrialisation ».

## « Notre démarche n'est pas du tout de vider l'usine »

En effet, son groupe va consentir d'un investissement de plus de 100 millions d'euros au sein de l'usine pisciacaise afin de passer à des activités de production de voitures à celles de pièces de carrosserie de rechange. « Notre démarche n'est pas du tout de vider l'usine qui doit se relancer vraiment sur le long terme » se défend-il. Le cadre prévoit des embauches en CDI afin d'effectuer un renouvellement des générations, notamment au sein de ses équipes de maintenance, en s'appuyant sur des jeunes de la Vallée de Seine comme le montre le partenariat signé il y a quelques semaines avec l'IUT de Mantes-en-Yvelines.

Il souhaite également s'appuyer sur les pouvoirs publics : « Ils ont la capacité de nous aider en agissant sur plusieurs leviers. » Le premier est l'accompagnement dans la reconversion des métiers. Ensuite aider les entreprises sur le volet innovation. « Pas uniquement avec des subventions mais aussi sur la mise en relation avec des start-up, des écoles » précise Éric Haan. Enfin, l'évolution d'un site industriel peut passer par la transformation de son foncier (terrain + bâti) ainsi que par la décarbonation. « GPSEO injecte 2 millions d'euros via son Fonds d'aide à la synergie inter-entreprises. Énergie photovoltaïque, réseaux de chaleur urbains, ingénierie financière

Après Stellantis qui ne produira plus de voitures, c'est le site mantevillois de Safran qui serait sur le point de fermer à l'horizon 2030. Depuis de nombreuses années, la Vallée de Seine est touchée par la désindustrialisation. Quelles sont les causes mais surtout, quels leviers disposent les pouvoirs publics pour renverser la vapeur ?



Le site mantevillois de Safran devrait être vide d'ici 2030. Plusieurs salariés avaient donc manifesté le 28 mai.

avec notre Comité des financeurs : on arme nos patrons pour l'avenir » indique Eddie Aït, maire de Carrières-sous-Poissy et vice-président délégué au Développement économique pour la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Lédile partage la même analyse que le cadre de Stellantis sur le foncier, aussi bien pour accompagner des transformations d'entreprises que pour en attirer d'autres : « Notre méthode repose sur un accompagnement sur-mesure à 360 degrés pour chaque implantation. Avec l'EPAMSA (l'Établissement Public d'Aménagement du Mantois Seine-Aval, Ndlr) et HAROPA, nous avons cartographié chaque opportunité. Lorsqu'une entreprise choisit GPSEO, on lui simplifie la vie qu'il s'agisse du foncier, de l'énergie, des procédures administratives, mais aussi des transports et des ressources humaines. »

Pour étayer ses propos, il s'appuie sur des exemples concrets de réussite comme à Limay pour IKEA. La communauté urbaine a été jusqu'à adapter l'offre de bus et a piloté les job-datings pour recruter les 350 futurs collaborateurs. GPSEO est aussi allée chercher des financements pour Solmax aux Mureaux et a sécurisé le foncier idéal pour France Boissons à Buchelay afin d'éviter de les voir partir pour Gennevilliers. Pour aller encore plus loin, cette ambition

sera gravée dans le marbre au tout début de l'année 2027 avec le vote en conseil communautaire d'une toute nouvelle « Feuille de route Industrie ». « Elle sera portée par une marque et une identité visuelle uniques, en cours de création, pour faire rayonner la puissance industrielle de Seine & Oise à l'échelle nationale » dévoile le vice-président de GPSEO.

## « Le terrain est prêt, l'écosystème est solide »

L'élu carriérois transmet ainsi un message direct aux investisseurs et aux industriels : « Le terrain est prêt, l'écosystème est solide, l'administration est agile. Votre croissance commence ici. » Par ailleurs, un bémol subsiste pour réussir pleinement ce pari d'envergure, « l'implication nécessaire et l'engagement indispensable de l'État aux côtés de la Communauté urbaine » précise Eddie Aït, une condition sine qua non pour amplifier les actions et sécuriser ces mutations d'ampleur nationale. L'enjeu social est évidemment colossal. Sur notre territoire, l'industrie représente près de 20000 emplois, soit 1 emploi sur 5 dans le secteur privé. Pour donner un ordre de grandeur, le taux d'emploi industriel atteint 16 % dans la Vallée de Seine, contre à peine 7 % pour le reste de l'Île-de-France et 12 % à l'échelle nationale. ■

FO METAUX

# Au-delà de ses portes, chaque magasin s'engage pour son territoire.



**Au magasin E.Leclerc de Bourg-en-Bresse, les propriétaires Virginie et Alun Davies ont choisi il y a 14 ans de privilégier le miel du «Rucher d'Amédée» dans leurs rayons. Grâce aux Alliances Locales E.Leclerc qui les unissent à cet apiculteur comme à d'autres petits producteurs, ils apportent un soutien durable à leur terroir.**

C'est un exemple parmi tant d'autres puisque, dans le Mouvement E.Leclerc, chaque magasin est bien plus qu'un distributeur. C'est un collectif animé par des entrepreneurs indépendants et connectés à leur territoire. Au plus près du terrain, ils dynamisent l'économie et la vie de leur ville et leur région : en recrutant localement, en collaborant avec les PME, producteurs et artisans, ou encore en soutenant de nombreuses associations sportives, culturelles ou caritatives.

**Il n'y a pas qu'un E.Leclerc : il y a une multitude de magasins E.Leclerc qui agissent tous les jours pour leurs territoires.**

**E.Leclerc**

DÉFENDRE TOUT  
CE QUI COMPTE POUR VOUS.

## CHANTELOUP-LES-VIGNES

## Un nouvel espace de stockage pour le Relais Val de Seine

Le Relais Val de Seine inaugurerait le 5 juin un nouveau bâtiment qui va lui permettre de stocker les vêtements qu'il trie. Une aubaine puisque son activité ne fait que de croître depuis plusieurs années.

■ AURELIEN BAYARD

C'est une inauguration pleine de symboles qui a eu le 5 juin au Relais Val de Seine de Chanteloup-les-Vignes. Le rideau, qui servait à dévoiler le nouvel entrepôt de stockage, était fait de plusieurs morceaux de tissus provenant de vêtements triés par les employés de cette entreprise de l'économie sociale et solidaire (ESS), et assemblés par leur atelier couture. De plus, au lieu de le faire soulever que par les huiles locales et/ou les financeurs, c'est l'intégralité des participants qui ont tiré sur des fils, divulguant ainsi l'intérieur de ce bâtiment de 1300 m<sup>2</sup> déjà bien rempli.

Comme à l'accoutumée, dans les discours se trouvaient les sempiternels mots « joie » et « fierté », mais cette fois-ci, on pouvait comprendre pourquoi Émilie Morand, la dirigeante du Relais Val de Seine chantelouvais, les prononçait. « On a déposé un premier projet en été 2020 » se remémore-t-elle. Le temps que

divers dossiers et devis se finalisent, 2022 pointe déjà le bout de son nez. La facture s'élève à 8 millions d'euros mais la crise énergétique passe par là, et ce sont 3 millions supplémentaires qui doivent être trouvés. Finalement, il est décidé de scinder ce projet en deux et de ne construire qu'un espace de stockage.

Grâce à la place libérée par cette construction, les espaces de travail du bâtiment principal ont pu être agrandis, une véritable aubaine puisque le nombre de vêtements triés ne fait que d'augmenter. En 2024, ce sont 6700 tonnes qui avaient été récoltées. L'année dernière, ce chiffre est monté à 7200. Et pour 2026, cette hausse devrait se poursuivre car les chiffres du premier semestre 2026 sont déjà 5% supérieurs à la même période en 2025. Pour faire face à cette croissance, 30 personnes en insertion professionnelle ont donc été embauchées.



Le rideau a été confectionné grâce au service couture du Relais Val de Seine.

Car c'est la particularité de cette société. Parmi les 200 employés, 130 sont dans cette situation particulière leur permettant de se familiariser avec le monde du travail. Ainsi, de belles histoires ont pu être écrites comme celle de Bou, Blessing et Angélique, tous les trois mis en avant lors de l'inauguration. Pour le premier nommé, son expérience dans la manutention lui a « ouvert beaucoup de portes » et permis de décrocher un CDI de cariste dans une autre entreprise. Quant à Blessing, « ce n'était pas facile car j'avais des problèmes de langage » explique-t-elle. Finalement, elle n'a pu contenir ses larmes en annonçant être désormais responsable d'une boutique du Relais Val de Seine. Enfin, Angélique a gravi les échelons petit à petit. D'assistante administrative en 2018, elle a

atteint le poste de responsable des ressources humaines six ans plus tard : « Le Relais Val de Seine croit dans le potentiel de l'humain. »

Toutefois, l'entreprise pourrait être menacée par la déferlante de vêtements issus de la fast fashion. « Sur les 3,5 millions de pièces qui arrivent en France, 1/3 sont traités par l'ESS résume Benoît Hamon, président de l'ESS France, l'association représentative des acteurs et réseaux de l'économie sociale et solidaire française. Le Relais pourrait ne pas réussir à tenir la cadence. » Une proposition de loi va être prochainement étudiée en commission mixte paritaire afin d'établir des mesures protectionnistes. Emilie Morand reste confiante malgré tout et nous donne rendez-vous dans 3 ans pour inaugurer la prochaine extension. ■

## ■ EN BREF

## CHANTELOUP-LES-VIGNES

### Le Break Aidant fait escale le 17 juin

Le mercredi 17 juin prochain, un camion itinérant dédié aux aidants s'installe à Chanteloup-les-Vignes, d'abord sur le marché le matin, puis à l'Hôtel de Ville l'après-midi.

Accompagner au quotidien un proche âgé, malade ou en situation de handicap, c'est souvent un rôle exercé dans l'ombre, sans filet et sans même savoir quelles aides existent à proximité. C'est précisément ce que le Break Aidant cherche à changer. Ce dispositif consiste en un camion itinérant qui sillonne les Yvelines pour aller à la rencontre des aidants là où ils vivent, plutôt que d'attendre qu'ils franchissent la porte d'un service. À Chanteloup, l'étape se déroule en deux temps : de 9h30 à 13h30 sur le marché, puis de 14h à 17h à l'Hôtel de Ville. Sur place, l'équipe propose documentation, écoute individuelle, orientation vers les structures locales adaptées, et même des jeux conçus pour être partagés en duo, aidant et aidé. L'accès est libre, gratuit, et sans rendez-vous. Le Break Aidant bénéficie du soutien de l'AG2R, de Malakoff Humanis et des Commissions des Financeurs des Yvelines et du Val-d'Oise. ■

## ■ EN BREF

## VALLEE DE SEINE

### On connaît (enfin) la date d'arrivée du RER E à Mantes-la-Jolie

C'est la date que les habitants de la Vallée de Seine attendaient depuis des années : le prolongement du RER E jusqu'à Mantes-la-Jolie sera lancé commercialement le 28 février 2027. On fait le point sur la feuille de route pour les mois à venir, désormais précise et détaillée.

La diapositive présentée lors du salon des Maires, la semaine dernière, ne laisse plus de place au doute : le

RER E desservira Mantes-la-Jolie à partir du 28 février 2027. Une date butoir qui donne enfin une

échéance concrète à un chantier colossal engagé depuis de nombreuses années en Vallée de Seine.

D'ici là, les étapes s'enchaînent à un rythme soutenu. On le sait, les marches d'intégration du nouveau matériel roulant RER NG à l'ouest ont démarré en janvier. La gare de Poissy doit achever ses travaux en juin, tandis que juillet marquera le raccordement au réseau ferré national et la mise en service du poste d'aiguillage interne de l'atelier de maintenance de Mantes. Des travaux de quai à Mantes-la-Jolie sont prévus entre juillet et août.

#### La rentrée d'octobre sera décisive

La rentrée d'octobre sera décisive, avec l'inauguration de l'atelier de maintenance de Mantes-la-Jolie et le lancement des marches à blanc avec les rames RER NG. De novembre à janvier, la nouvelle signalétique « RER E » sera alors déployée dans les gares concernées. Le compte à rebours est lancé. ■

## POISSY

### RER A, ligne J... Des perturbations tous les week-ends jusqu'au 17 juillet

Jusqu'au 17 juillet, des travaux en gare de Poissy perturbent la circulation des trains sur la ligne J, notamment en soirée. Les samedis et dimanches sont particulièrement touchés : ni RER A ni ligne J ne desserviront la gare entre le 6 juin et le 5 juillet, à l'exception du dimanche 21 juin.

Les voyageurs qui transitent par Poissy vont devoir s'armer de patience. En raison de travaux en gare, Île-de-France Mobilités a mis en place un dispositif de substitution qui court jusqu'à mi-juillet.

En semaine, l'impact est limité mais réel : la ligne J entre Paris Saint-Lazare et Mantes-la-Jolie via Poissy est interrompue tous les soirs à partir de 21h40, jusqu'au vendredi 17 juillet. Des renforts sur les lignes de bus régulières sont prévus. Le scénario est plus contraignant les week-ends : du samedi 6 juin au dimanche 5 juillet (hormis le dimanche 21 juin), aucun train ne s'arrêtera à Poissy, qu'il s'agisse du RER A ou de la ligne J. Un service de bus de remplacement dessert les gares intermédiaires, mais les temps de trajet seront sensible-

ment allongés. Ces travaux s'inscrivent dans le calendrier du prolongement du RER E, dont la fin des travaux en gare de Poissy est prévue pour juin 2026, avant un lancement commercial à Mantes-la-Jolie le 28 février 2027 (voir ci-contre). ■



Dans neuf mois, les Mantais monteront dans un RER.



Toutes les informations sont à retrouver sur transilien.com.

**POISSY**

**La Ville ouvre sa bourse étudiante municipale**

À partir du 17 juin, les étudiants pisciacais peuvent retirer leur dossier de candidature pour le CAPE, le Contrat d'Autonomie pour les Pisciacais Étudiants, une aide municipale destinée aux jeunes de moins de 26 ans qui poursuivent des études supérieures.

Le CAPE est l'un des dispositifs que la ville de Poissy réserve à ses étudiants. Ce contrat d'autonomie, géré par l'Espace Jeunesse La Source, constitue une bourse municipale complémentaire aux aides nationales, attribuée selon les situations personnelles des candidats par une commission qui étudie les dossiers au cas par cas.

Pour en bénéficier, il faut remplir quatre conditions : avoir moins de 26 ans, justifier d'au moins deux ans de résidence principale à Poissy, être titulaire du baccalauréat ou d'un titre équivalent, et poursuivre des études dans l'enseignement supérieur. Les dossiers sont disponibles depuis le 17 juin à l'accueil de l'Espace Jeunesse La Source, au 13 boulevard Victor-Hugo. ■



■ EN IMAGE

**POISSY**

**Les Yvelines se recueillent à la mémoire de Lyhanna**

Ce dimanche 7 juin, une marche blanche a réuni près de 6 000 personnes à Fleurance dans le Gers en mémoire de Lyhanna, cette petite fille de 11 ans qui avait disparu le 29 mai dernier dans le même département, et dont le corps a été retrouvé le 4 juin. Ce lundi 8 juin en fin de journée, près de 170 rassemblements en sa mémoire ont été organisés en France, dont plusieurs dans les Yvelines, que cela soit devant le tribunal de Mantes-la-Jolie, ou les mairies de Triel-sur-Seine, Conflans-Sainte-Honorine ou Poissy. ■

**POISSY**

**Le dispositif Sac Ados présente ses aides pour les vacances**

L'Espace Jeunesse La Source organise le 22 juin une réunion d'information sur le dispositif Sac Ados, qui permet aux jeunes Yvelinois de 16 à 25 ans de bénéficier d'une bourse pour partir en vacances en France ou en Europe.

Partir en vacances quand on est jeune et que le budget est serré, ce n'est pas toujours évident. Le dispositif Sac Ados, porté par les Allocations Familiales des Yvelines en partenariat avec l'association Vacances Ouvertes, existe précisément pour lever cet obstacle : il propose une aide financière aux jeunes Yvelinois âgés de 16 à 25 ans qui souhaitent organiser un séjour en autonomie, en France ou en Europe.

Pour en savoir plus sur les conditions, les montants et les démarches à suivre, l'Espace Jeunesse La Source organise une réunion d'information le lundi 22 juin, de 18h30 à 20h30 au 13 boulevard Victor-Hugo à Poissy, en présence de l'association Vacances Ouvertes. L'inscription est obligatoire par téléphone au 01 39 22 56 57, ou par mail à l'adresse jeunesse@ville-poissy.fr. ■

**RENAULT CLIO**  
**FULL HYBRID E-TECH**

portes ouvertes  
11-15 juin<sup>(1)</sup>



**250€** à partir de /mois<sup>(2)</sup>

**2 mois de loyer offerts<sup>(3)</sup>**

LLD 37 mois, 1<sup>er</sup> loyer 3000€

**3 ans de garantie et assistance 24/24 offerts<sup>(4)</sup>**

**A 92g CO<sub>2</sub>/km**

**B**

**C**

**D**

**E**

**F**

**G**

modèle présenté : Renault clio esprit alpine full hybrid e-tech 160 avec option peinture métallisée rouge absolu à **334€/mois<sup>(5)</sup>** 1<sup>er</sup> loyer 3 000€. contrat garantie Renault offert<sup>(4)</sup> (1) ouverture exceptionnelle le 14/06/26. (2) ex. pour Renault clio evolution, hors options. (3) (5) locations longue durée, 37 mois/30 000 km max si accord diao, sa au capital de 415100500€ -14 av. du pavé neuf 93168 noisy-le-grand cedex - siren 702 002 221 - ros bobigny. restitution véhicule chez concessionnaire en fin contrat + paiement frais remise en état standard et km sup. (3) 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> loyers offerts. valable si commande Clio neuve du 11 au 15/06/26. (4) détails du contrat garantie sur renault.fr. la lld peut être souscrite sans ce contrat. offres à particuliers non cumulables, valables du 1<sup>er</sup> au 30/06/26 dans réseau Renault participant pour toute commande Renault clio neuve. consommations mixtes min/max (l/100 km)\*: 3,9/6,9. émissions co<sub>2</sub> min/max (g/km)\*: 89/118. \*selon données wtp. Renault s.a.s. ros nanterre 780129 987.

Renault recommande **Castrol**

renault.fr



pensez à covoiter #SeDéplacerMoinsPolluer

## ■ EN BREF

## MANTES-LA-JOLIE

**Nouvel affaissement de chaussée dans la ville**

Une partie de la voirie de la rue du Val Notre-Dame s'est affaissée le 4 juin. Des déviations de circulation ont dû être mises en place pendant la durée de l'intervention.



C'est le troisième incident de ce type en l'espace de 5 mois.

Jingle multiplex. Les équipes de Suez ont dû intervenir le 4 juin pour un affaissement de chaussée dans le secteur de la gare de Mantes-la-Jolie. D'après les investigations menées, il serait dû à une ouverture sur un ouvrage souterrain ancien. Durant les opérations, deux tronçons de rue – dont celle du Val Notre-Dame – ont été fermés. Les travaux engagés ont permis de sécuriser la zone. Par ailleurs, des déviations de circulation ont été mises en place rue du Val Notre-Dame et rue Jean-Baptiste

Corot. Ces derniers mois, la ville est particulièrement touchée par ce type d'incident. En avril, une cave s'était effondrée aux numéros 1 et 3 de la rue Gambetta.

En plus de la fermeture de la rue, les pompiers s'étaient rendus sur place afin de sécuriser la zone. Et en février, c'est un camion devant retirer le matériel de Lueurs de Mantes qui a provoqué un trou béant d'un mètre de diamètre à cause d'une fuite d'eau non détectée. ■

## VALLEE DE SEINE

**Pont d'Achères : la RD190 entre Triel et Carrières fermée la nuit pendant 6 mois**

Le Département des Yvelines a engagé la troisième phase des travaux de mise à 2x2 voies de la RD190 entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy.

C'est un chantier de longue haleine qui s'est ouvert sur l'un des axes les plus fréquentés de la vallée de Seine. La RD190, entre Triel-sur-Seine et Carrières-sous-Poissy, fait l'objet de travaux de mise à 2x2 voies pour une durée de trente semaines.

Le chantier de ce projet dit du "pont d'Achères" implique des fermetures nocturnes de la route départementale, de 21h à 5h, sur certaines phases de travaux. Une déviation est mise en place dans les deux sens via la D1 puis la D55 pour rejoindre la RD190. Pour rejoindre directement Carrières-sous-Poissy ou Poissy, la D55 est l'itinéraire à privilégier. En journée, la vitesse est limitée à 50 km/h sur la majeure partie du tronçon, et à 30 km/h sur la section la plus contrainte. Le dépassement des véhicules y est interdit. ■

## MANTES-LA-JOLIE

**Quand des élèves mantais nettoient les abords de leur école**

Le 3 juin, une opération « Quartier propre » se déroulait à Mantes-la-Jolie autour de l'école Henri-Matisse. Plusieurs enfants et leurs parents y ont participé.



Les brigades devaient également résoudre un rébus en retrouvant les cinq images qui composaient la phrase : « J'aime mon quartier propre. »

Le centre de vie sociale du quartier Peintres-Médecins, à Mantes-la-Jolie, organisait le 3 juin une opération « Quartier propre ». Celle-ci se délimitait aux abords de l'école Henri-Matisse. Pendant qu'ils ramassaient les déchets, les enfants portaient des pancartes accrochées dans leur dos où il était marqué « Je suis un enfant, pas votre boniche » ou « Rejoignez la brigade, ne jetez rien ! ».

Par ailleurs, les ludothèques de la Ville, les associations EIAPIC

et Éveil Mat'Ins, la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise, Seynergy Lab et l'artiste Saïd Bahij ont aussi apporté leur contribution durant cette journée. « C'est une journée de sensibilisation au respect de l'environnement. L'événement est organisé dans un esprit ludique, avec des ateliers proposés par les partenaires qui ont répondu à notre invitation », a expliqué Laïla Sajide, responsable du CVS Peintres-Médecins, sur les réseaux sociaux de la mairie de Mantes-la-Jolie. ■

## ■ INDISCRETS

L'information a très vite fait le tour des médias, et n'a pas manqué de susciter l'indignation : le parquet de Versailles a indiqué, vendredi dernier, avoir ouvert une enquête pour injures non publiques et harcèlement, après que le journal *L'Humanité* ait révélé qu'un policier des Yvelines avait saisi sa hiérarchie, affirmant avoir été la cible de propos racistes. Selon le quotidien, ce fonctionnaire de police affecté à la brigade d'aide et d'assistance judiciaire (BAAJ) des Yvelines a remis, fin 2025, un rapport à sa hiérarchie, expliquant avoir été traité à plusieurs reprises de « singe » par deux agents de sa brigade, dont un major. L'enquête a été confiée à la direction interdépartementale de la police nationale des Yvelines, a précisé le parquet. ■

Y aurait-il un lien entre les problèmes de santé de la chanteuse et habitante de Triel-sur-Seine Véronique Sanson, et l'entreprise INOE ? C'est en tout cas la question que se posent des riverains de l'entreprise spécialisée dans la transformation des déchets d'élagage et du bois de récupération en copeaux, qui avait fait l'objet d'une fermeture administrative par arrêté préfectoral l'année dernière. S'il est impossible d'affirmer ou d'infirmer ces interrogations, le collectif *Respire78*, qui se bat depuis des années pour faire reconnaître l'impact des rejets de particules de bois sur la santé des habitants du voisinage, a affirmé au *Parisien* que ces derniers y voient un rapport évident. Pour rappel, la chanteuse a été hospitalisée à la fin du mois de mai pour une infection respiratoire. ■

« C'est un peu le cadeau de départ de l'ancien maire ». Il est rare qu'un élu fasse preuve de si peu d'enthousiasme lors d'une inauguration, et pourtant, le nouvel édile Conflanais Raphaël Prats a quelque peu égratigné son prédécesseur lorsque la dernière œuvre de l'exposition *La Seine contemporaine* a été dévoilée, la semaine dernière. Intitulée « *Jojonas* », elle représente une baleine en néons et illuminera les quais de Seine le temps de l'exposition. « *Le mythe de Jonas enfermé dans le ventre d'une baleine est une allégorie de la transformation intérieure. Peut-être avez-vous pressenti, lorsque vous avez visité Conflans pour concevoir cette œuvre, que la transformation était à l'œuvre ici pour accoucher du changement ?* » s'est d'ailleurs amusé le maire. ■

« Les faits sont avérés, et c'est très grave ». Le groupe d'opposition Génération Poissy a dénoncé sur ses réseaux sociaux des « propos racistes, insultants et inadmissibles » qui auraient été prononcés vendredi dernier par deux personnes lors d'un office religieux catholique à l'église Saint-Louis de Beauregard : « *Nique ta mère les chrétiens* » aurait été entendu par plusieurs témoins selon le groupe de Karl Olive, qui a demandé à ce que les édifices religieux soient protégés « de toute urgence ». ■

## ■ EN BREF

## EVECQUEMONT

**Le Village et le Togo unis par une alliance autour du chocolat**

La semaine dernière, le maire d'Evecquemont, Christophe Nicolas, est parti au Togo pour représenter l'Artisan du Chocolat. Il a ainsi pu signer un partenariat avec un centre de fermentation et de traitement post-récolte des fèves de cacao.

Quel est le point commun entre la petite commune d'Evecquemont et la fève de cacao ? C'est l'Artisan du Chocolat. En effet, le maire du village yvelinois, Christophe Nicolas, faisait partie d'une délégation partie à Blitta (Togo) composée de l'association Chocolatiers Pâtisseries du Monde, le Département des Yvelines, les associations YCID, PASSAI et de nombreux chocolatiers venus de toute la France. L'édile représentait aussi Abdel El Baïz, le dirigeant de la chocolaterie basée à Triel-sur-Seine.

Durant cette escapade togolaise, la délégation a ainsi pu visiter un centre de fermentation et de traitement post-récolte des fèves de cacao, financé intégralement par plusieurs chocolatiers. Grâce à cet équipement, les producteurs togo-

lais pourront mieux valoriser leur récolte et les vendre grâce à des professionnels via le projet nommé « *Le Cacao des Savanes Humides* ». « *Ce lien entre notre village et le Togo est désormais bien réel, et je suis convaincu que nous allons entendre parler encore longtemps du projet. La suite de l'histoire reste à écrire...* » a écrit sur ses réseaux sociaux l'Artisan du Chocolat. ■



Le centre de fermentation et de traitement post-récolte des fèves de cacao a été intégralement financé par des chocolatiers, dont l'Artisan du Chocolat.

VERNEUIL-SUR-SEINE

## Le comité régional de la Fédération Française de Jeu Vidéo pose ses manettes dans la commune

**La Fédération Française de Jeu Vidéo (FFJV) va créer son troisième comité régional en Île-de-France, et celui-ci sera basé à Verneuil-sur-Seine. Une implantation qui n'a rien du hasard, et qui promet de faire grandir la scène esport amateur francilienne.**

■ MAXIME MOERLAND

C'est une annonce qui en dit long sur le chemin parcouru par Verneuil-sur-Seine dans l'univers du numérique. La commune des Yvelines accueillera prochainement le comité régional Île-de-France de la Fédération Française de Jeu Vidéo (FFJV), structure nationale fondée en 2013, et dont la mission est d'accompagner et structurer les clubs et associations d'esport amateurs à travers l'Hexagone.

Fabien Aufrechter, maire de la commune, confirme que le premier contact est venu de la fédération elle-même, attirée par la réputation naissante de Verneuil dans le milieu. « Ils nous avaient approchés parce qu'ils avaient entendu parler de notre forum esport. Dès qu'on s'est rencontrés, on parlait la même langue ». Mais pourquoi Verneuil plutôt qu'une grande ville comme Versailles ou Paris ? La réponse de Tristan Brandily, président de la FFJV, est sans détour.

« Plus c'est petit, plus on a une échelle humaine. À Paris, atteindre le maire ou ses adjoints, c'est très compliqué. Et les grandes villes ont déjà énormément de projets ». La Ville, de son côté, mettra à disposition ses infrastructures existantes (espace jeunes, fab lab, salles municipales) sans qu'un local dédié ne soit nécessaire dans un premier temps. « Ce qu'ils ont besoin, c'est de s'intégrer dans des infrastructures existantes et de pouvoir faire de l'événementiel. Et nous, l'événementiel, on sait faire », résume le maire.

Concrètement, les missions du futur comité couvrent trois axes. Le premier est l'accompagnement administratif et juridique des associations et clubs amateurs du territoire, de la gestion financière aux dossiers de subvention en passant par les statuts. Un soutien précieux dans un milieu où, comme le souligne Tristan Brandily, « beaucoup de clubs fonctionnent en marge des obligations légales de la

loi 1901 ». La deuxième priorité est la prévention et la sensibilisation au bon usage du jeu vidéo, auprès des établissements scolaires, des médiathèques et des services jeunesse. Et non, insiste son président, de simples campagnes anti-addiction. « C'est la promotion du bon jeu à la bonne personne. Un enfant de 8 ans n'a rien à faire sur Fortnite, qui est classé PEGI 12 ». Le troisième, enfin, est la compétition, avec l'organisation de qualifications régionales menant au championnat fédéral national.

Ce partenariat devrait aussi transformer en profondeur l'événement esport annuel que la ville organise depuis plusieurs années. La dernière édition, le 14 février dernier, avait rassemblé plus de 300 personnes. Avec l'expertise de la FFJV, peut-on s'at-

tendre à une montée en puissance ? « Je pense même que le mot est faible, confie Fabien Aufrechter. On va sans doute transformer les choses et leur laisser une grande part de la main ».

Administrativement, le comité devrait être officiellement constitué d'ici la fin du troisième trimestre 2026. Les statuts sont en cours de finalisation, et le dossier sera déposé en préfecture des Yvelines dans les prochaines semaines. Tristan Brandily vise une dizaine à une quinzaine d'associations affiliées d'ici fin 2027, contre quatre ou cinq clubs fondateurs au départ. L'objectif n'est pas de chiffrer à tout prix, car « chiffrer des objectifs, c'est avoir une mentalité lucrative », comme il le dit lui-même. Mais la dynamique, elle, est bien enclenchée : Verneuil-sur-Seine pourrait bien devenir, pour reprendre les mots de son maire, « un épice de jeu vidéo sur le secteur ». ■



Ce partenariat permettra d'encadrer la pratique de l'esport tout en faisant la promotion d'un bon usage du jeu vidéo.

■ EN BREF

VERNEUIL-SUR-SEINE

### La Ville s'attaque aux dangers du protoxyde d'azote

**Le vendredi 19 juin, la municipalité de Verneuil-sur-Seine organise une soirée d'échange sur les risques liés à l'usage détourné du protoxyde d'azote, de 18h à 21h à la salle Michel Rocard.**

Les cartouches métalliques qui jonchent les trottoirs ne sont plus un phénomène marginal. Surnommé « gaz hilarant », le protoxyde d'azote est détourné de son usage alimentaire ou médical pour être inhalé, principalement par des jeunes. Une pratique banalisée mais dont les conséquences sanitaires peuvent être sévères : AVC, asphyxie, atteintes neurologiques, ou troubles psychiatriques.

Pour informer et alerter, la Ville de Verneuil-sur-Seine invite ses habitants à un échange ouvert le vendredi 19 juin, de 18h à 21h à la salle Michel Rocard. La rencontre sera animée par le docteur Thanh Nguyen, responsable de l'unité fonctionnelle d'addictologie de l'hôpital de Poissy-Saint-Germain. ■

■ EN BREF

VALLÉE DE SEINE

### Quatre communes labellisées Or pour le don du sang

**Le 3 juin, au Salon des Maires d'Île-de-France, quatre communes de la vallée de Seine ont reçu le label Or « Commune Donneur » décerné par l'Établissement Français du Sang.**

C'est l'une des reconnaissances les plus concrètes de l'engagement civique local. Le label Or « Commune Donneur », attribué par l'Établissement

français du Sang, distingue les collectivités qui se mobilisent activement pour promouvoir le don de sang auprès de leurs habitants.

Ce 3 juin, quatre villes du Nord des Yvelines l'ont reçu simultanément lors du Salon de l'Association des Maires d'Île-de-France.

À Villennes-sur-Seine, c'est la maire Marie-Agnès Bouyssou et la conseillère municipale Corinne Houziaux qui ont reçu le trophée. À Carrières-sous-Poissy, le renouvellement du label Or vient saluer le travail de l'Amicale des donneurs de sang, portée par son président Didier Richard. À Poissy, c'est l'adjointe à la santé Virginie Messmer qui représentait la ville : une collecte est d'ailleurs programmée à l'hôpital de Poissy le 19 juin. À Épône enfin, la Ville et son Association des Donneurs de Sang Bénévoles ont été distinguées pour leurs près de 100 dons par collecte et leur travail de sensibilisation auprès des écoles.

Le chiffre rappelle l'enjeu : 1607 poches de sang sont nécessaires chaque jour en Île-de-France. Après un recul des dons observé en mai, la mobilisation reste indispensable. ■

CARRIÈRES-SOUS-POISSY

### Un mois après son ouverture, le Centre Municipal de Santé fait le plein

**Ouvert le 4 mai à Carrières-sous-Poissy, le Centre Municipal de Santé a enregistré près de 1700 consultations en un mois seulement.**

Le pari était audacieux dans un territoire en tension sur l'offre médicale. Un mois après l'ouverture du Centre Municipal de Santé de Carrières-sous-Poissy, les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1693 consultations ont été assurées en médecine générale, sage-femme et soins infirmiers. La structure, installée au 389 rue Daniel-Blervaque, a visiblement répondu à un besoin réel.

Nouvelle avancée pratique : le CMS s'est associé au Laboratoire Eurofins présent dans la commune. Prises de sang, prélèvements urinaires et gynécologiques sont désormais réalisés directement sur place, avec transmission sécurisée des résultats. En parallèle, l'équipe continue de se renforcer. Mi-juin, une psychologue pour les enfants de 0 à 11 ans

rejoint le centre, avec un dossier en cours pour le remboursement de séances via le dispositif « Mon parcours psy ». Une nouvelle infirmière arrive également le 15 juin. À la rentrée, une psychomotricienne complètera l'équipe, avant l'arrivée attendue d'un médecin généraliste supplémentaire fin octobre, sous validation de l'ARS. ■



Un démarrage au-delà des espérances, et une équipe qui s'étoffe déjà pour répondre à la demande.



Pour donner votre sang, rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr.

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

## Cette pâtisserie yvelinoise réputée lance sa boulangerie

La pâtisserie Osmont a inauguré sa nouvelle boutique le 2 juin à Conflans-Sainte-Honorine. Une nouvelle aventure qui permet à Isabelle et Vincent Osmont de renouer avec leur histoire familiale.

■ AURELIEN BAYARD

6h du matin, les rideaux d'une échoppe située rue de l'ambassadeur à Conflans-Sainte-Honorine se lèvent. C'est un petit événement dans le quartier de Chennevières car, depuis plusieurs mois, les portes de cette boutique restaient tristement closes, le précédent propriétaire ayant fait faillite. La gérante, Isabelle Osmont, aperçoit alors la silhouette d'une femme accompagnée de son mari dont le regard indique clairement qu'il aurait préféré gratter encore quelques minutes au lit. « On ne voulait rater cette occasion pour rien au monde » glisse son épouse avec un sourire jusqu'aux oreilles.

Le plein de pain et de viennoiseries fait, le couple conflanais quitte donc la boulangerie Osmont. Oui, la boulangerie, et non la pâtisserie, secteur qui a fait la renommée de la famille de Jean-Marie Osmont, meilleur ouvrier de France 1987, dans toute la cité batelière. Cette envie de se diversifier ne date pas d'hier, Isabelle

en parlait à son frère Vincent dès 2020. « Cela fait 6 ans qu'elle me demande « quand est-ce qu'on se lance » » nous confie-t-il. L'idée avait fait son nid mais des éléments contraires, comme le COVID, les ont forcés à retarder l'échéance.

Un autre problème s'était ajouté : la boutique se trouvant rue Maurice Berteaux n'était pas assez grande pour accueillir cette nouvelle activité et il fallait en trouver une autre. « Notre agencement nous appelle au début de l'année et nous dit qu'il y a une opportunité à 300 mètres de chez moi » explique-t-il. Isabelle et Vincent se positionnent et obtiennent le bail. L'aventure commence. Avant l'inauguration du 2 juin dernier, chacun a mis la main à la pâte pour les travaux, parfois importants. « Le laboratoire avait manqué de beaucoup d'amour » confie l'aîné de la fratrie.

Pour que tout soit fait dans les règles de l'art, Vincent, pâtissier de forma-

tion, a dû se former pour devenir boulanger, « un métier technique et vivant » assure-t-il. Avec sa sœur, ils sont également allés interroger des confrères comme les chocolatiers Gwen et Clem basés à Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis) qui s'étaient lancés dans des expériences similaires, ainsi que le champion du monde de la pâtisserie Mathieu Blandin. « On voulait savoir ce qui avait fonctionné ou pas chez eux » confie Isabelle.

Si ouvrir une boulangerie leur tenait tant à cœur, c'est aussi parce que cela leur permet de renouer avec l'héritage familial. « Nous sommes petits-fils et arrière-petit-fils de bou-

langers » révèle la gérante. Avec cette nouvelle boutique, la troisième en tout, Isabelle et Vincent Osmont n'ont pas de peur de cannibaliser la clientèle de la pâtisserie. « On est le pâtissier d'une ville mais le boulanger d'un quartier » résume le désormais boulanger-pâtissier, qui n'exclut pas de s'étendre dans d'autres coins de Conflans-Sainte-Honorine.

Enfin, cette première matinée fut fructueuse. En plus des deux levôtôt, 170 autres curieux se sont précipités rue de l'ambassadeur. « On a manqué de viennoiserie donc nous avons dû improviser en proposant des tranches de brioches » s'en amuse Isabelle. Et parmi les clients venus leur souhaiter bon courage se trouvait... Jean-Marie Osmont, ravi de voir la tradition se perpétuer. ■



La boulangerie Osmont propose des pains à base de levain, plus digestes que ceux à base de levure.

## ■ EN BREF

## CONFLANS-SAINTE-HONORINE

### Le budget participatif finance des pièges à moustiques tigres

Le projet lauréat du budget participatif 2026 entre dans sa phase concrète : la Ville rembourse la moitié du coût des pièges anti-moustiques achetés par les habitants.

C'est l'une des idées citoyennes qui a convaincu les Conflanais lors du vote du budget participatif : lutter contre le moustique tigre de façon collective et écologique. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, les habitants peuvent acheter leurs pièges, les installer dans leur jardin et demander un remboursement de 50 % du coût TTC à la Ville, dans la limite de 90 € par adresse. Les factures émises à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026 sont éligibles. L'objectif : équiper environ 500 familles conflanaises.

L'enveloppe totale est de 45 000 € sur un budget de 50 000 €, attribuée par ordre d'arrivée des dossiers en tenant compte de la répartition par quartier. Seuls les pièges sans insecticides ni lampes sont acceptés : les systèmes de type Ovitrap ou simulant l'odeur corporelle humaine sont notamment autorisés. Les demandes d'aide s'effectuent en ligne sur l'Espace citoyens de la Ville. ■

## ■ EN BREF

## TRIEL-SUR-SEINE

### Logements sociaux rue Paul Doumer : le maire consulte les habitants

Contraint par la justice administrative de signer un permis de construire qu'il avait refusé, le maire de Triel-sur-Seine Cédric Aoun a choisi de soumettre la décision à ses habitants avant d'agir.

Un promoteur a déposé, fin 2025, un permis de construire pour 29 logements locatifs sociaux au 12 rue Paul Doumer, à l'angle de la

rue Pasteur. Et ce sans concertation préalable avec la commune ni les riverains. La Ville a ainsi refusé le permis, estimant que le projet

s'intégrait mal dans son environnement et supprimait des places de stationnement dans un secteur déjà contraint.

Le promoteur a contesté ce refus devant la justice administrative. Le juge des référés a ordonné à la commune de signer le permis dans un délai de quinze jours, en application de la loi de décembre 2025 limitant les motifs de refus invoqués après un certain délai. En cas de refus, la Ville s'expose à une astreinte de 100 € par jour.

Face à cette situation, Cédric Aoun a choisi la transparence plutôt que la décision unilatérale. Il soumet aux Triellois une question directe : la commune doit-elle assumer le paiement de cette astreinte le temps d'un pourvoi en cassation ? Parallèlement, il a alerté les autorités compétentes sur les effets de cette évolution du droit de l'urbanisme, qu'il juge préoccupante. Le sondage est ouvert jusqu'au 12 juin à midi, via l'application Illiwap ou sur station.illiwap.com/fr/public/78624. ■



Le sondage reste ouvert jusqu'à la fin de la semaine.

## ROSNY-SUR-SEINE

### Le Ludipotager s'agrandit grâce à une mobilisation collective

Bacs rénovés, composteurs installés, plantations d'été en cours : le Ludipotager de Rosny-sur-Seine connaît un coup de jeune grâce à une chaîne de solidarité qui associe services municipaux, communauté urbaine, animateurs et élèves.

Dans un coin de Rosny-sur-Seine, des bacs de culture, des composteurs et des panneaux pédagogiques composent un espace vert d'un genre particulier. Le Ludipotager n'est ni un jardin partagé classique, ni un simple carré potager : c'est un lieu de vie ouvert à tous les habitants, pensé pour apprendre à cultiver, à composter et à prendre soin de son environnement de proximité.

Ce printemps, le site a bénéficié d'une mobilisation collective pour le remettre en ordre et l'enrichir. Les Espaces Verts municipaux ont rénové les bacs, pendant que Grand Paris Seine et Oise accompagnait l'installation et la signalétique des composteurs. Les animateurs du Oh ! 41 assurent l'accueil et le suivi des participants. La

dimension pédagogique s'est aussi illustrée par la venue de la classe ULIS du collège Sully, dont les élèves ont réalisé les plantations estivales : tomates, concombres, courges et tomates cerises. Tout le monde est invité à passer pour arroser, découvrir et goûter. ■



Le Ludipotager a été créé en juin 2022 par l'équipe du Centre socioculturel Oh ! 41.

# FAITS DIVERS SÉCURITÉ

■ AURELIEN BAYARD

## BUHELAY 7 ans de prison pour l'homme qui a failli tuer plusieurs de ses voisins

En avril dernier, un homme de 39 ans était rentré dans une rage folle et avait frappé plusieurs personnes. Parmi les blessés, se trouvait une femme qui avait dû être transportée à l'hôpital en urgence absolue. Il a pu s'expliquer lors de son procès le 2 juin.



La femme du policier porte encore les stigmates de la violence des coups portés.

le voilà dans le jardin d'un couple de septuagénaires, eux aussi victimes de la folie de cet homme qui a perdu la tête.

Alors que la police arrive tant bien que mal à lui mettre la main dessus, on pourrait croire que le mis en cause se calme enfin. Malheureusement non... Attaché sur son lit d'hôpital, il jette au visage des policiers un gobelet d'urine qu'il vient de remplir. « Je comprends mieux pourquoi les policiers de Magnanville sont morts » balance-t-il quelques secondes plus tard, des propos rapportés par 78Actu lors du procès du forcené le 2 juin, au tribunal de Versailles.

« Je ne me souviens de rien. C'est vraiment pas moi (sic). Je venais de perdre

mon père » tente de se défendre celui qui travaille en tant que chauffeur poids lourd. La femme du policier s'est aussi exprimée à la barre, un témoignage qui glace le sang : « Mon visage n'est plus le même quand je souris. J'ai des fils à l'intérieur (de sa mâchoire, Ndlr), quatre plaques et seize vis. Et je dois encore être opérée à la Toussaint. Je ne peux plus manger normalement. »

« Je ne peux plus manger normalement »

Pour tous ces actes de violence, le tribunal a décidé de condamner le trentenaire à 7 ans de prison ainsi qu'une interdiction de 5 ans de la commune de Buchelay. ■

Aubergenville. Résultat, l'eau s'est accumulée sur la RD113, ce qui a bloqué deux automobilistes. Les pompiers se sont donc rendus sur place pour extirper ces personnes de leurs véhicules.

### Deux automobilistes bloqués

Ensuite, la maire de la commune, Virginie Meunier, s'est déplacée avec son adjoint Mohammed Zerkoun afin de faire le point sur la situation. « La Ville remercie les sapeurs-pompiers, la police nationale, la police municipale, ainsi que les services techniques municipaux et de GPSEO pour leur réactivité et leur professionnalisme » a-t-elle déclaré sur ses réseaux sociaux. Par ailleurs, l'édile a dû gérer un autre souci dans la même journée, toujours avec comme thème l'eau. La clinique du Montgardé s'est retrouvée sans eau à cause de travaux qui ont endommagé une canalisation la nuit précédente. ■

## AUBERGENVILLE La RD 113 inondée suite aux fortes pluies

Les précipitations du mardi 2 juin ont provoqué d'importantes accumulations d'eau sur la RD113 au niveau d'Aubergenville. Les pompiers ont dû intervenir pour secourir deux automobilistes en difficulté.

La semaine dernière, ce sont des jeunes qui avaient transformé une rue en piscine géante à Poissy, là c'est

le ciel. Une semaine après les fortes chaleurs, les Yvelines ont connu de fortes précipitations, notamment



Virginie Meunier a dû gérer deux urgences dans la même matinée.

## POISSY Il défigure le visage d'un homme avec des ciseaux

La police municipale de Poissy a dû intervenir le 18 mai lors d'une rixe qui se déroulait au niveau de la gare. Un homme de 36 ans a donné plusieurs coups de ciseaux sur le visage d'un autre homme, lui laissant des cicatrices pour le restant de ses jours.



Le mis en cause a indiqué avoir fait usage des ciseaux car la victime l'avait insulté.

Dans la soirée du 18 mai, un équipage de la police municipale de Poissy est requis par le Centre de Supervision Urbain (CSU) à la suite d'une rixe à la gare de Poissy. Arrivés rapidement sur les lieux, les agents procèdent à l'interpellation du mis en cause, un homme de 36 ans déjà connu des services de la justice. Celui-ci, en état d'ivresse manifeste, s'était emparé d'une paire de ciseaux et avait porté plusieurs coups violents au visage de la victime, lui provoquant des blessures graves et des cicatrices définitives. Elle a également bénéficié de 3 jours d'ITT. Après un placement en cellule de dégrisement, l'individu est alors entendu par les enquêteurs. Le

mis en cause reconnaît facilement les faits et assure avoir fait usage de son arme en réaction à des insultes préalablement proférées par la victime. Les déclarations des témoins de la scène attestent d'un déchaînement de violence, les coups ayant été portés au niveau de la tête avec une force extrême.

L'auteur est emmené au tribunal de Versailles dès le lendemain où il a été condamné à deux mois d'emprisonnement ainsi que la révocation d'un sursis de 5 mois. Par ailleurs, le mis en cause s'est également vu délivrer une Obligation de Quitter le Territoire Français (OQTF). ■

## ACHERES Excédé par la musique, un routier veut en frapper un autre avec une barre de fer

Dans la nuit du 2 juin, un routier a menacé avec une barre de fer un de ses confrères au niveau de la station essence du Leclerc d'Achères. Il s'est rebellé lorsque les policiers sont arrivés sur place et en a frappé un.

En voilà deux qui ne se parleront plus à travers leur Cibi. À la station-service Leclerc d'Achères, qui se trouve rue Wolfgang Amadeus Mozart, un routier décide de se détendre et d'écouter de la musique. Sauf qu'un autre routier trouve que le son est beaucoup trop fort et lui fait savoir. La discussion s'envenime et il commence à le menacer avec une barre de fer. La police est alertée et est dépêchée sur place.

Les forces de l'ordre vont à la rencontre de cet homme de 56 ans qui s'est retranché dans sa cabine et qu'il refuse d'ouvrir. Après l'avoir prévenu maintes et maintes fois, les policiers cassent la vitre du camion pour l'interpeller. Ce ne fut pas de tout repos puisque le quinquagénaire se rebelle et porte un coup de tête au bras et des coups de pieds au niveau des jambes d'un policier adjoint. ■



Malgré les coups, aucun fonctionnaire ne s'est déclaré blessé.

## SPORT

■ MAXIME MOERLAND

## FOOTBALL

## Coupe du monde : où voir les matchs des Bleus dans les Yvelines ?

Alors que le Mondial de football est sur le point de débiter, plusieurs villes de la Vallée de Seine ont d'ores et déjà prévu de diffuser les matchs de l'Équipe de France sur écran géant. On fait le point.



C'est parti pour un mois de compétition.

On y est : le coup d'envoi de la Coupe du Monde 2026 sera donné le 11 juin au Stade Aztèque de Mexico. Organisé conjointement par les États-Unis, le Canada et le Mexique, le tournoi se déroulera jusqu'au 19 juillet, date de la finale à laquelle l'équipe de France espère participer pour la troisième édition consécutive. Versés dans le groupe I avec le Sénégal, la Norvège et l'Irak, les Bleus joueront leurs trois matchs de poules les 16 juin, 22 juin et 26 juin.

Côté diffusion, exit *TF1* : c'est *M6* qui retransmet en clair tous les matchs des Bleus, les demi-finales et la finale. Pour ceux qui veulent suivre l'intégralité des 104 rencontres, *beIN Sports* détient l'ensemble des droits à partir de 15 euros par mois. Dans les communes de Grand Paris Seine et Oise, deux villes ont, à l'heure où nous écrivons ces lignes, confirmé des diffusions sur écran géant pour France-Sénégal le mardi 16 juin.

À Carrières-sous-Poissy, la municipalité installe un écran géant sur l'Esplanade Louis-Armand, au 142 rue Louis-Armand, pour le premier match de la bande à Mbappé. L'accueil du public se fera dès 20h pour un coup d'envoi à 21h, avec food truck, buvette et animations.

À Achères, c'est la Maison des Jeunes, 6 chemin d'Andrézy, qui ouvre ses portes pour les Bleus, également le 16 juin à 21h. La

ville prévoit également de diffuser France-Norvège le 26 juin dans les mêmes conditions. Pour les autres communes de la communauté urbaine, aucune fan zone officielle n'est confirmée à ce stade, comme par exemple à Maisons-Laffitte. Le meilleur réflexe reste de surveiller les annonces de sa mairie dans les jours qui viennent : plusieurs initiatives locales pourraient encore être annoncées avant le coup d'envoi. ■

## RUGBY

## Ovale &amp; Sens fête ses 15 ans : quand le rugby rencontre l'inclusion

Le 20 juin, le complexe omnisports Marcel Cerdan de Poissy accueille les festivités des 15 ans d'Ovale & Sens, première section de rugby adapté intégrée à un club FFR dans les Yvelines.

Fondée en 2011 au sein du MLS-GP78, Ovale & Sens permet à des adultes en situation de handicap mental ou psychique de pratiquer le rugby dans un cadre bienveillant et compétitif. Championne de France FFSA en 2021-2022 et plusieurs fois titrée en Île-de-France, la section s'est imposée comme une référence du sport adapté yvelinois. Pour ses 15 ans, elle voit grand : dès 9h30, le complexe Marcel Cer-

dan ouvrira ses portes pour une journée mêlant ateliers découverte multi-sports (rugby, judo, football, boxe, tir à l'arc), tournoi adapté et animations, avec fanfare et DJ en continu. Entre 250 et 300 participants sont attendus. La soirée se poursuivra à partir de 19h au Centre de Diffusion Artistique de Poissy, avec dîner, animations et retransmission d'une demi-finale du Top 14. ■



Entre 250 et 300 participants sont attendus.

## VTT

## Les Bosses du Vexin reviennent à Issou le 14 juin

Le Vélo Club Issou remet le couvert pour une nouvelle édition de sa randonnée VTT, avec cinq parcours entièrement repensés pour offrir le meilleur des chemins du Vexin.

Depuis dix-neuf ans, les Bosses du Vexin ramènent chaque printemps des centaines de vététistes sur les chemins d'Issou et de ses environs. Pour cette édition 2026, le Vélo Club Issou a revu l'ensemble de ses tracés pour en extraire ses plus beaux passages : vallons, forêts, chemins suspendus entre la vallée de la Seine et les plateaux du Vexin.

Le rendez-vous est donné le dimanche 14 juin au Complexe Sportif Colette-Besson, avec des départs échelonnés de 7h30 à 9h30. Cinq distances sont proposées : 20, 37, 50, 65 et 75 km, pour correspondre à tous les niveaux de pratique. Les parcours sont matérialisés par des panneaux fléchés, tandis que des ravitaillements sont prévus sur l'ensemble des tracés jusqu'à 12h.

Côté tarifs, il faudra déboursier 5 € pour le 20 km, 10 € pour les autres parcours, tandis que l'inscription est gratuite pour les moins de 12

ans sur le 20 km. Une plaque vélo et un éco-gobelet sont remis à chaque participant au départ. Une station de lavage VTT et un parking sont proposés gratuitement sur place, tandis qu'une buvette attendra les participants à l'arrivée. Les inscriptions se font directement en ligne sur [www.helloasso.com/associations/velo-club-issou](http://www.helloasso.com/associations/velo-club-issou) (inscription sur place possible avec supplément de 2 €). ■



Débutants, confirmés et enfants sont les bienvenus aux Bosses du Vexin.

## FOOTBALL AMERICAIN

## Les Mureaux accueillent les Finales de la Coupe de France de flag football

Les 13 et 14 juin, le Stade Léo Lagrange des Mureaux devient la capitale française du flag football : vingt-quatre équipes s'y disputeront le titre dans trois catégories, avec en ligne de mire des revanches annoncées et des favoris à détrôner.

C'est une belle reconnaissance pour la Ville des Mureaux : les Finales de la Coupe de France de flag football 2025-2026 se tiendront sur ses pelouses du stade Léo Lagrange, les 13 et 14 juin prochains de 10h à 18h. Deux jours de compétition verront vingt-quatre équipes s'affronter (huit en D1 masculine, huit en D2 masculine et huit en D1 féminine) pour inscrire leur nom au palmarès.

Chez les hommes, les Sphinx de Pau arrivent en tenants du titre après avoir dominé les Centaures de Grenoble en finale lors de la précédente édition à Montpellier. Solides, expérimentés, les Palois restent les hommes à battre. Les Grenoblois, eux, ont une revanche dans les jambes et entendent bien renverser la tendance aux Mureaux.

Chez les femmes, les Redlips des Molosses d'Asnières-sur-Seine défendent leur couronne après s'être imposées face au Fenris de Dijon. Références absolues de la discipline en France, les Franciliennes savent que les Dijonnaises ne déplaceront pas jusqu'aux Mureaux pour faire de la figuration. L'entrée est libre et ouverte à tous ceux souhaitant découvrir la discipline. ■



Deux jours de compétition avec des confrontations au plus haut niveau, entre équipes masculines et équipes féminines.

## ■ DROIT DE RÉPONSE

À la suite de l'article « *Entre urgence comptable et fausses signatures, l'AG de la discorde aux Briques Rouges* », publié dans l'édition du 7 janvier 2026, la société LAMY Poissy (en sa qualité de syndic) et le bailleur social 1001 Vies Habitat ont souhaité exercer leur droit de réponse afin d'apporter des rectifications.

Sur les conditions d'organisation et l'urgence de l'Assemblée Générale Extraordinaire, le syndic, la société LAMY, tient à préciser que « l'article évoque une supposée « précipitation » dans la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 30 décembre 2024, laissant entendre une gestion délibérément hâtive de la part du syndic. La société LAMY rappelle que cette assemblée a été convoquée dans un cadre strictement conforme aux obligations légales, afin de permettre au bailleur social 1001 Vies Habitat, principal copropriétaire du bâtiment B, de provisionner les travaux de reprise des fondations sur l'exercice comptable 2024. À défaut d'une décision avant la clôture de cet exercice, ces travaux auraient dû

être reportés de plusieurs années, avec pour conséquence l'exclusion du bâtiment B du projet de rénovation globale et la perte d'aides publiques substantielles. Cette situation a été clairement exposée aux copropriétaires concernés, qui ont adopté la résolution à la majorité absolue (68% des voix). Contrairement à ce qui est affirmé dans l'article, aucune exigence de paiement sous 24 heures n'a jamais été formulée par le syndic. Des modalités d'échelonnement ont été proposées et accordées aux copropriétaires qui en ont fait la demande ».

Sur la convocation des seuls copropriétaires du bâtiment B, la société LAMY explique que « le bâtiment B constitue une partie commune spéciale, au sens de l'article 6-2 de la loi du 10 juillet 1965, et du règlement de copropriété. À ce titre, seuls les copropriétaires concernés par ce bâtiment avaient qualité pour être convoqués et voter sur des travaux le concernant exclusivement. Toute autre organisation aurait été juridiquement irrégulière ».

À propos des accusations de

faux, de fraude, de signatures et de représentations lors de l'AG, Lamy et 1001 Vies Habitat réfutent les faits relatés. « Nous réfutons toute accusation de manœuvres irrégulières, de fausses signatures ou de représentation non conforme lors de l'assemblée générale du 30 décembre 2024. Nous confirmons que 1001 Vies Habitat était valablement représentée lors de cette assemblée générale. La collaboratrice présente disposait d'un pouvoir régulièrement consenti par sa hiérarchie, lui permettant de participer aux échanges et de voter les résolutions. Elle était dûment habilitée à signer la feuille de présence, et le procès-verbal de l'assemblée retranscrit fidèlement le déroulement de la séance. Il est en particulier inexact d'affirmer qu'une personne non habilitée aurait été désignée scrutatrice ou que des documents auraient été falsifiés. Les pièces communiquées aux copropriétaires sont conformes à celles établies et validées selon les règles en vigueur ».

Le syndic LAMY abonde exactement dans le même sens et « conteste formellement

les accusations particulièrement graves de « faux » et de « fraude », relayées par l'article sur la base de déclarations anonymes et d'une prétendue expertise graphologique non contradictoire. Il est constant que 1001 Vies Habitat était représentée lors de l'AGE par sa déléguée habituelle, parfaitement identifiée et régulièrement présente aux assemblées, et que plusieurs copropriétaires présents ont établi des attestations écrites, confirmant sans ambiguïté sa présence effective. L'un des témoins souligne notamment que, compte tenu de la présence régulière de cette représentante lors des assemblées, aucune confusion sur son identité n'est possible. Dans ces conditions, la société LAMY s'étonne que l'article ait pu accorder du crédit à l'hypothèse d'une fraude prétendument destinée à « forcer le quorum », alors qu'aucun élément objectif ne vient étayer une telle accusation ».

Sur les demandes financières évoquées dans la procédure, la société LAMY tient à apporter une rectification à une donnée chiffrée de l'article. « L'article avance que le syndic aurait

initié une demande de 20 000 euros de dommages et intérêts pour procédure abusive. Cette information est erronée. La somme réellement sollicitée dans le cadre de la procédure est de 5 000 euros, et non celle indiquée dans l'article ».

Chacun des deux organismes rappelle son attachement aux règles en vigueur. « 1001 Vies Habitat agit dans le respect du cadre légal des copropriétés et s'attache à maintenir un dialogue constant avec les copropriétaires, les habitants et les acteurs locaux, notamment dans des contextes parfois complexes. Les accusations relayées dans votre publication ne reposent pas sur des éléments établis et appellent à être rectifiées afin de permettre à chacun de se forger une opinion éclairée ». D'autre part, la société LAMY « regrette que des accusations aussi graves aient été relayées sans vérification suffisante et rappelle que son intervention s'est strictement inscrite dans le respect des textes légaux et réglementaires, des décisions régulièrement prises en assemblée, et des intérêts collectifs des copropriétaires concernés ».

# La Gazette en Yvelines

offrez une meilleure  
visibilité à votre marque

- ▶ DÉCOUVREZ NOS PAGES
- ACTUALITÉS**
- FAITS DIVERS**
- CULTURE**
- SPORT**

Et profitez d'une visibilité optimale  
auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines, 9 Rue des Valmonts, 78180 Mantes-la-Ville



## CULTURE LOISIRS

■ LA REDACTION

Chaque année, les Pisciacais et Pisciacaises sont si nombreux à vouloir découvrir le programme de la nouvelle saison culturelle qu'ils remplissent non pas une, mais deux fois le théâtre de Poissy lors de la révélation de celle-ci. « *C'est bien la preuve que Guilaine fait du bon travail!* », s'est amusée la maire Sandrine Berno dos Santos jeudi dernier. En maîtresse de cérémonie d'un jour, la directrice du théâtre Guilaine Bellon a ainsi levé le voile sur les spectacles, les concerts et les pièces de théâtre qui attendent le public dans les prochains mois lors de deux séances de présentation organisées sous les coups de 15h et 20h30.

En ouverture de la saison, le 20 septembre, le théâtre donnera carte blanche à la compagnie de cirque Back Pocket, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, pour une prestation « *à la croisée de la visite guidée et du théâtre* », comme

### POISSY

## Concerts, spectacles... Quels sont les temps forts de la nouvelle saison du théâtre ?

La directrice du théâtre de Poissy, Guilaine Bellon, a présenté le jeudi 4 juin les concerts, spectacles et pièces de théâtre qui animeront la saison 2026-2027 pisciacaise.

■ MAXIME MOERLAND

le souligne Guilaine Bellon. Les artistes investiront en effet l'Hôtel de Ville et le Théâtre, autour d'un parcours original qui sera « *une occasion inouïe de redécouvrir ce monument emblématique de l'art déco* ».

Après une édition ambitieuse de *L'Estival*, qui verra Selah Sue et Julien Clerc se produire sur les planches pisciacaises, la saison théâtrale s'ouvrira le 13 octobre avec une adaptation de *Marius*, de Marcel Pagnol. « *Il est pour moi le plus grand auteur du XX<sup>ème</sup> siècle* », a déclaré le metteur en scène Jean-Philippe Daguette, présent pour l'occasion, et que l'on connaît notamment pour *Adieu Monsieur Haffmann*.

Le premier rendez-vous dédié aux familles sera *Les Voyages Fantastiques*, spectacle qui nous plongera dans les coulisses des premiers studios de cinéma en compagnie de Georges Méliès. « *C'est un spectacle foisonnant*

*d'imagination, qui nous fait entrer dans la magie artisanale des débuts du cinéma* », s'est enthousiasmée la directrice du théâtre.

Selon Guilaine Bellon, « *l'événement de la saison* », c'est celui-ci : le chorégraphe mondialement reconnu, Benjamin Millepied, présentera sa nouvelle création intitulée « *Barbara, du bout des lèvres* » les 11 et 12 janvier. Un spectacle de danse pensé comme un hommage à la « *Dame en noir* », avec la reprise de 15 chansons de son répertoire. « *C'est une création unique que j'ai eu la chance de découvrir lors de sa première mondiale à Montpellier, se souvient la directrice du théâtre. C'est un spectacle dont on ne peut pas rester indifférent, que l'on aime ou pas Barbara* ».

S'il est difficile de ne sélectionner que quelques dates, on va tout de même mentionner *Le Requiem* de Mozart, interprété par l'orchestre Les Siècles et Aedes, deux formations d'excellence le 26 février, La disparition de Josef Mengele seul en scène qui fait le récit de l'une des plus grandes chasses à l'homme du XX<sup>ème</sup> siècle, ou encore la pièce *Le Père* de Florian Zeller, avec Pierre Arditi et Irène Jacob le mardi 16 mars. Pour retrouver le reste de la programmation, dans laquelle se cache Calogero, une interprétation de *West Side Story* ou encore une comédie de Laurent Ruquier, cela se passe sur [theatre-poissy.fr](http://theatre-poissy.fr). ■



Le chorégraphe mondialement reconnu, Benjamin Millepied, présentera sa nouvelle création intitulée « *Barbara, du bout des lèvres* » les 11 et 12 janvier.

### POISSY

## Un concert événement pour la collégiale

Dans le cadre de la campagne de sauvegarde de la collégiale Notre-Dame, un rendez-vous musical est proposé ce jeudi 11 juin à 20h30. Une soirée sous le signe du patrimoine et de la générosité.

Le prestigieux édifice pisciacais s'apprête à résonner au son des saxophones. La compositrice Rita Kassabian s'associe à l'Ensemble de Saxophones des Hauts-de-France, dirigé par Philippe Portejoie, pour offrir un concert unique au profit de la restauration de la collégiale. Au programme de cette soirée magique, de grandes œuvres de Bach, Moussorgski, Korsakov, Rossini, Gershwin ou Chabrier, ainsi que des créations originales. L'ensemble y interprétera notamment plusieurs concertos pour saxophones ténor, soprano et alto. Au-delà du plaisir musical, ce rendez-vous (entrée à 20 euros) constitue un acte de soutien pour la réhabilitation de l'édifice. Un tarif mécène est d'ailleurs proposé pour tout don supérieur ou égal à 100 euros effectué en mai sur le site de la Fondation du patrimoine. Une borne numérique est aussi accessible à l'entrée de l'édifice pour les dons spontanés. Pour réserver votre place, cela se passe par mail à l'adresse [restauration.collegiale@ville-poissy.fr](mailto:restauration.collegiale@ville-poissy.fr). ■

### VILLENES-SUR-SEINE

## Musiques sur Seine s'apprête à faire vibrer l'été

Du classicisme au théâtre musical en passant par la soul, le festival *Musiques sur Seine* promet de belles escales artistiques du 12 au 28 juin.

L'été s'annonce mélodieux sur les rives de la Seine. Le festival *Musiques sur Seine* est de retour avec une affiche éclectique et exigeante,

pensée pour toucher tous les publics. Les festivités débiteront ce vendredi 12 juin à 20h30 avec la violoncelliste internationale Julie

Sévilla-Fraysse, qui proposera une interprétation des célèbres Suites pour violoncelle de Bach.

Le lendemain, samedi 13 juin, place aux familles : la matinée sera rythmée par un atelier d'initiation musicale de 10h à 12h30, suivi de lectures de contes en musique par Vincent, Sophie et Fiona, sans oublier l'intervention du comédien Sylvain Katan.

Le samedi 20 juin à 20h30, le festival prendra des airs de théâtre parisien avec le spectacle de Christophe Barbier, Offenbach et les Trois Empereurs. Une plongée joyeuse et philosophique dans l'univers satirique et léger du compositeur du Second Empire. Le lendemain, dimanche 21 juin, la Fête de la musique sera célébrée aux notes chaleureuses d'un concert Soul mené par la chanteuse Maly et le guitariste Stéphane Rambaud. Enfin, l'Ensemble de Joux et le chœur de Versailles « *L'air de Rien* » clôtureront cette édition le dimanche 28 juin à 17h avec *Les Voix de l'âme*, un dialogue spirituel saisissant mêlant la poésie de Christian Bobin et les cantates de Bach. ■

### ANDRESY

## Sculptures en l'Île fait son retour pour une 28<sup>ème</sup> édition

Jusqu'au 28 septembre, la ville d'Andrésy accueille la nouvelle édition de son exposition d'art contemporain à ciel ouvert. Un parcours culturel gratuit sur l'île Nancy.



Le vernissage s'est déroulé en fin de semaine dernière.

C'est le rendez-vous estival majeur des amateurs d'art et de balades en Île-de-France. Durant près de quatre mois, *Sculptures en l'Île* transforme le paysage d'Andrésy et son île Nancy en un véritable musée à ciel ouvert. Accessibles gratuitement par navette fluviale, des dizaines d'œuvres d'art contemporain monumentales s'installent au cœur de la faune et de la flore locales.

Cette année encore, l'événement mise sur le dialogue entre création

artistique et patrimoine naturel. Et pour cela, 26 artistes contemporains présentent leurs créations faites de bois, de pierre ou de métal à travers le thème de cette édition, « *Échos du monde* ».

En déambulant le long du fleuve ou dans les sous-bois de l'île Nancy, les visiteurs sont invités à poser un regard neuf sur l'environnement à travers les installations de Antoine Janot, Claire Lhuisset, Neró, Nadine Fort ou encore Karine Halloucherie. ■



L'association villennoise Studio sur Seine a concocté une 4<sup>ème</sup> édition ambitieuse pour son festival.

JEUX

**SUDOKU :**  
niveau facile

6	5			8			2	9
	9		5	2	1		7	
8	2	7	4		6	5	1	3
2		6		4	9	7	5	
1			3					2
7			2	5	8		3	
5	1		6	3			9	
		2		1	3		4	
3				7	1			

3	2			8	5			
	5	6	3		1			
		8	7	5	2	3	9	
2	3	5	8	7			4	6
9		7				3	1	8
		1	6	3		5		
1	7	9	2	8	3	4	6	5
	2	3		6	7			
6			9		7	3		

3	5	8			7	9		
		2		4				
1		4	3		5		8	6
6	2				7	9		3
5			1	3	6	4		8
4					9	1	6	
8	5				1	3		
7	4		9	5	8	6	1	2
2		9	7				4	5

**SUDOKU :**  
niveau moyen

	1		2		3	4	9	6
	9			4				
3		5		6		2		7
5					8	7	6	
	6	9		7	4		8	
		1		3	6		2	4
	7	8			5	1	3	
	2	6		8	7	9		
		3					7	8

9		7		5				
				9		4	3	8
	2				6	9		
2		5	7				8	
					5		9	
	3		6	8			2	
8	7			6			4	
		6	1		4		7	
		2			8		6	

6	2		1				5	
			4				9	
1	3		7				6	
			9				7	
7		5	8		1	3		2
4		3		7	2	8		
		5		2			9	
		7						
		1		8	9	7	3	5

**SUDOKU :**  
niveau difficile

		2	9		7			
	3				6	7		1
					4	3		
				8				4
9		1					7	3
		8		1	2			
1				6	8	9	3	
	9		2			5		
2	8							7

	2				7	4		9
		6	5		2			
4			3					
				1	5		7	
	7							5
9		1			3		6	
								3
						5		
	1	5	6	9		7		4

		6				5		
			4	7		6		
3	2		8					
	9				7			
			3		2		9	5
	3				6	8		2
	1	9		2				8
				5	4		7	
		7	6				3	9

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°487 du 3 juin 2026 :

niveau facile

1	2	9	3	6	5	8	7	4
5	8	6	9	7	4	2	3	1
7	4	3	2	1	8	5	9	6
8	5	7	4	2	6	3	1	9
9	3	1	8	5	7	6	4	2
2	6	4	1	3	9	7	5	8
6	7	2	5	4	1	9	8	3
3	1	8	7	9	2	4	6	5
4	9	5	6	8	3	1	2	7

7	9	2	4	8	3	5	6	1
4	5	6	2	1	9	3	7	8
8	1	3	6	7	5	4	2	9
1	8	7	9	3	2	6	4	5
3	4	5	1	6	8	2	9	7
6	2	9	7	5	4	8	1	3
2	7	8	5	4	1	9	3	6
9	3	1	8	2	6	7	5	4
5	6	4	3	9	7	1	8	2

3	1	5	6	8	9	7	4	2
6	4	2	1	7	5	3	8	9
8	7	9	4	2	3	6	5	1
7	8	1	9	4	6	2	3	5
5	2	6	3	1	7	4	9	8
9	3	4	2	5	8	1	7	6
4	9	3	5	6	2	8	1	7
1	6	7	8	9	4	5	2	3
2	5	8	7	3	1	9	6	4

niveau moyen

4	2	8	1	7	3	5	9	6
7	1	5	4	6	9	8	2	3
6	9	3	8	5	2	7	4	1
1	6	7	9	3	5	2	8	4
5	4	2	7	1	8	6	3	9
3	8	9	6	2	4	1	7	5
2	7	1	3	4	6	9	5	8
9	5	4	2	8	1	3	6	7
8	3	6	5	9	7	4	1	2

6	9	5	3	7	8	4	2	1
7	4	1	6	9	2	8	5	3
3	2	8	5	4	1	7	9	6
8	5	3	2	6	7	1	4	9
4	6	9	1	5	3	2	8	7
2	1	7	9	8	4	6	3	5
1	8	6	4	3	9	5	7	2
9	7	2	8	1	5	3	6	4
5	3	4	7	2	6	9	1	8

8	1	7	5	3	4	6	9	2
4	6	2	1	9	7	8	3	5
5	3	9	2	8	6	1	7	4
3	8	5	4	7	9	2	1	6
7	2	6	8	1	3	5	4	9
9	4	1	6	5	2	7	8	3
6	7	8	3	4	5	9	2	1
2	9	3	7	6	1	4	5	8
1	5	4	9	2	8	3	6	7

niveau difficile

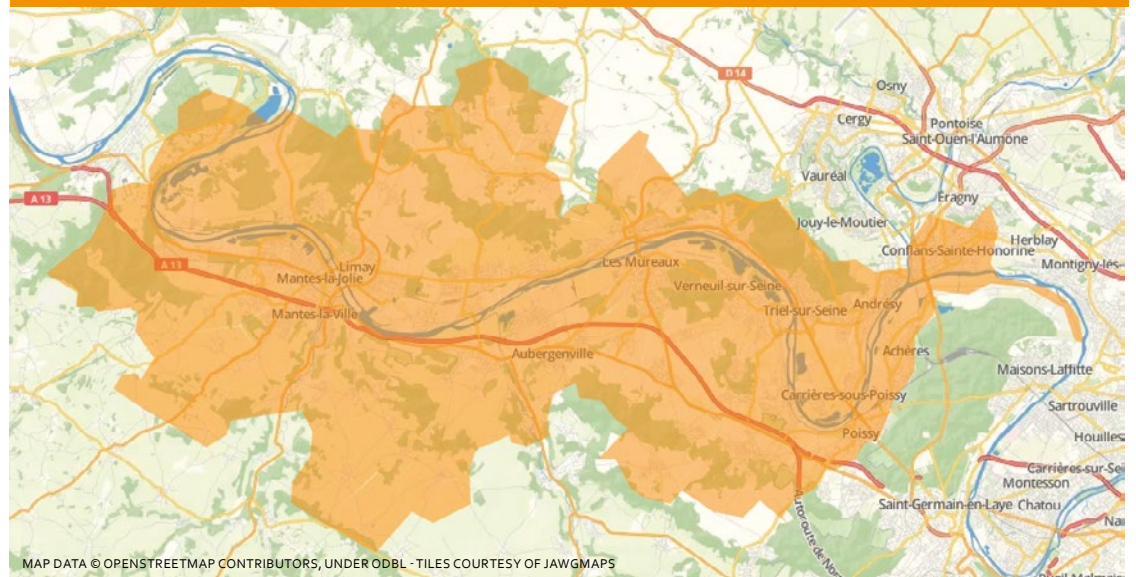
3	7	2	8	9	4	6	5	1
9	8	1	3	5	6	2	7	4
4	5	6	7	1	2	9	3	8
1	3	5	4	6	7	8	9	2
2	9	8	1	3	5	4	6	7
7	6	4	9	2	8	3	1	5
5	2	7	6	8	3	1	4	9
6	4	9	2	7	1	5	8	3
8	1	3	5	4	9	7	2	6

4	7	8	6	5	2	3	9	1
6	3	1	9	4	8	5	7	2
9	5	2	1	7	3	8	4	6
5	1	4	3	6	7	2	8	9
2	8	7	5	1	9	6	3	4
3	9	6	8	2	4	1	5	7
7	4	5	2	8	1	9	6	3
1	6	3	4	9	5	7	2	8
8	2	9	7	3	6	4	1	5

6	5	4	1	2	3	7	8	9
9	1	8	5	4	7	2	3	6
2	7	3	8	9	6	5	4	1
1	4	7	3	8	2	9	6	5
3	9	5	6	7	4	8	1	2
8	2	6	9	1	5	4	7	3
5	8	1	7	3	9	6	2	4
7	6	2	4	5	1	3	9	8
4	3	9	2	6	8	1	5	7

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

# La Gazette en Yvelines



**L'actualité locale de la vallée de Seine, de Rosny-sur-Seine à Achères en passant par chez vous !**

9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville  
Tél. 01 75 74 52 70 - lagazette-yvelines.fr

**Directeur de la publication, éditeur, rédacteur en chef :** Lahbib Eddaouidi - [le@lagazette-yvelines.fr](mailto:le@lagazette-yvelines.fr) **Rédacteur en chef adjoint, Actualités, Sport, culture :** Maxime Moerland - [maxime.moerland@lagazette-yvelines.com](mailto:maxime.moerland@lagazette-yvelines.com) **Actualités, faits divers, culture :** Aurélien Bayard - [aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com](mailto:aurelien.bayard@lagazette-yvelines.com) **Publicité :** Lahbib Eddaouidi - [le@lagazette-yvelines.fr](mailto:le@lagazette-yvelines.fr) **Mise en page :** Lucas Barbara - [maquette@lagazette-yvelines.fr](mailto:maquette@lagazette-yvelines.fr) **Imprimeur :** Paris Offset Print - 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

**Vous avez une information à nous transmettre ?  
Un événement à annoncer ?  
Des précisions à nous apporter ?  
Un commentaire à faire ?  
Contactez la rédaction !**  
[redaction@lagazette-yvelines.fr](mailto:redaction@lagazette-yvelines.fr)

ISSN : 2678-7725 - Dépôt légal : 6-2026  
Edité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.  
Adresse : 9, rue des Valmonts 78711 Mantes-la-Ville

# La Gazette en Yvelines

**OFFREZ  
UNE  
MEILLEURE  
VISIBILITÉ  
À VOTRE  
MARQUE**

“  
**ACTUALITÉS**  
”

“  
**SPORT**  
”

“  
**FAITS  
DIVERS**  
”

“  
**CULTURE**  
”



**Contact :**

pub@lagazette-yvelines.fr

**Tél. 01 75 74 52 70**

9 Rue des Valmonts,  
78711 Mantes-la-Ville